NOTE DE SERVICE N° 22 du 4/06/2025

OFFRE D'EMPLOI

NAINTRÉ RECRUTE : agent de restauration et d'entretien (F/H) à l'ALSH

Grade : adjoint technique

Poste à pourvoir à temps non-complet (33h30) à compter du 1/07/2025 – CDD 6 mois (renouvelable)

DESCRIPTION

Naintré est une commune de 6000 habitants, 2ème commune de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault située à 30 minutes de Poitiers et 50 minutes de Tours, sur la RD 910, et accessible par l'A10.

Le Maire de la commune recrute 1 agent de restauration et d'entretien (F/H). Sous la responsabilité du directeur de l'ALSH. vous serez chargé(e) d'assurer pour l'ALSH et l'accueil périscolaire : l'entretien des locaux et du matériel de restauration de la structure ainsi que le reconditionnement des repas.

MISSIONS:
- participe aux missions de réception et de distribution des repas préparés par la cuisine centrale pour les enfants de l'accueil de loisirs, les mercredis et vacances scolaires
- entretien des surfaces des locaux et du matériel de restauration
- contrôle l'approvisionnement des produits d'entretien
- encadrement d'enfants pendant l'interclasse (cantine et cour) dans une école élémentaire

PROFIL:
Savoir
- connaissance des protocoles dans le cadre de la méthodes HACCP
- Technique de service en salle en fonction de l'âge des enfants
- Connaissance du matériel et des produits (utilisation, entretien et stockage)
- Connaissance des règles d'hygiène, de sécurité et des protocoles en fonction des locaux nettoyés
- Connaissance de l'enfant

Savoir-faire
- Savoir communiquer et rendre compte.
- Savoir travailler de manière collaborative.
- utiliser le matériel et les produits adaptés conformément aux techniques de nettoyage et des locaux
- Adopter une attitude d'accompagnement auprès des enfants pendant le temps du repas

Savoir-être
- Qualités relationnelles, travail en équipe
- Savoir s'adapter aux évolutions de l'environnement et du poste.
- Disponibilité, polyvalence
- Ponctualité
- Autonomie
- Bienveillance

TEMPS DE TRAVAIL : Temps non-complet annualisé (semaine scolaire à 31h10 - semaine vacances scolaires à 45h)
5 jours de sujétion, 5 semaines de congés (proratisés en fonction de la durée du contrat)
Rémunération statutaire + prime mensuelle (IFSE) + prime annuelle versée en 2 fois

FORMATION/EXPÉRIENCE : CAP/BEP - Expérience souhaitée en ALSH – Permis B exigé

Candidatures avant le 15/06/2025 à adresser à Monsieur le Maire – CCAS – 19 Place Gambetta – CS 40 005– 86530 NAINTRÉ